

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 NOVEMBRE 2020**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à huis clos, par visioconférence, à 20 h 24.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | | | |
|----|------------------------|----|---------------------------|
| 1. | | 4. | Elizabeth FEE |
| 2. | Marcella DAVIS GERRISH | 5. | Aaron PATELLA |
| 3. | Guy VEILLETTE | 6. | Alexandre-Nicolas LEBLANC |

SONT ABSENTS : Pauline FARRUGIA

FORMANT QUORUM sous la présidence de Michael PAGE, Maire

SONT AUSSI PRÉSENTS Benoit TREMBLAY, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Bruno BÉLISLE, Secrétaire-trésorier adjoint.

ORDRE DU JOUR – 2 NOVEMBRE 2020

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 5 et 14 octobre 2020
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Fermeture du bureau municipal – Période des fêtes
6. Offre de services – Gestion des archives
7. Diffamation – Positionnement de la Municipalité

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

8. Nomination d'une secrétaire-réceptionniste
9. Assurance collective – Renouvellement

FINANCES ET TRÉSORERIE

10. Acceptation des comptes à payer
11. Rapports des salaires nets – 2020-10
12. États comparatifs – Dépôt
13. Régie intermunicipale des eaux Massawippi – Adoption du budget 2021
14. Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook – Adoption du budget 2021

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

15. Collecte et transport des matières résiduelles, recyclables et organiques – Appel d'offres
16. Programme réfection et construction des infrastructures municipales – Volet 1 – Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire
17. Nomination d'un membre intérimaire du comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (ccup)

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

18. Règlement 2020-628 – Règlement uniformisé sur la prévention des incendies – Avis de motion *Retiré*
19. Règlement 2020-628 – Règlement uniformisé sur la prévention des incendies – Dépôt *Retiré*

VARIA

20. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
21. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 NOVEMBRE 2020**

2020-11-02.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté avec le retrait des points no 18 et 19. :

ADOPTÉE

2020-11-02.02

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 5 ET 14 OCTOBRE 2020

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2020 et que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 octobre 2020 soient adoptés.

ADOPTÉE

2020-11-02.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Point sur le pont
- Décorations de Noël
- Jour du souvenir
- Pas de travaux sans permis ...
- Page Facebook-Village de North Hatley
-

2020-11-02.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS	OBJETS
--------------	--------

2020-11-02.05

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – PÉRIODE DES FÊTES

ATTENDU la période des fêtes qui approche et les congés fériés s'y rattachant ;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE l'Hôtel de ville soit fermé du 21 décembre 2020 jusqu'au 4 janvier 2021 inclusivement.

ADOPTÉE

2020-11-02.06

OFFRE DE SERVICES – GESTION DES ARCHIVES

ATTENDU l'offre de services reçu par HB Archiviste S.E.N.C. le 21 octobre 2020 ;

ATTENDU que l'entreprise HB Archiviste S.E.N.C. connaît déjà la Municipalité et son calendrier de conservation;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE la Municipalité accepte l'offre de service de HB Archiviste S.E.N.C. pour la gestion de ses archives municipales pour l'année 2021.

ADOPTÉE

2020-11-02.07

DIFFAMATION – POSITIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Pour la Municipalité du Village de North Hatley, la liberté d'expression de chacun de ses citoyens est une valeur fondamentale. Toutefois, diffuser de la désinformation ou des allégations trompeuses et mensongères peut porter préjudice à la réputation d'un individu, d'une Corporation ou d'un Organisme. Ce phénomène étant de plus en plus répandu et compte-tenu du coût social et des effets dévastateurs de ces comportements, la Municipalité du Village de North Hatley fait le choix de se doter d'outils visant à contrer ce fléau sur l'ensemble de son territoire:

CONSIDÉRANT que si des allégations trompeuses et mensongères à l'endroit de la Municipalité, de ses conseillers municipaux et de ses employés sont répétées et continues;

CONSIDÉRANT que si les allégations sont propagées tant de manière verbale que par l'utilisation de plateformes numériques tel blogue et page Facebook;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 NOVEMBRE 2020**

CONSIDÉRANT que ces propos peuvent avoir pour effet de désinformer la population sur les réelles interventions de la Municipalité ou de ses projets;

CONSIDÉRANT que ces propos peuvent porter atteinte à l'honneur et à la réputation de la Municipalité, de ses conseillers et de ses employés qui ont le droit à la protection en vertu des Chartes canadienne et québécoise;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE le conseil mandate la direction de la Municipalité d'évaluer les moyens pour répondre à ces agissements.

ADOPTÉE

2020-11-02.08

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

ATTENDU QUE les services de secrétariat sont essentiels au bon fonctionnement de la Municipalité ;

ATTENDU QUE des candidatures ont été reçues lors des dernières semaines et qu'une candidate a été retenue pour combler ledit poste ;

JE GUY VEILLETTE, PROPOSE

DE nommer madame Sofia Van Zuiden au poste de secrétaire-réceptionniste et que sa date d'entrée en fonction soit le 16 novembre 2020 ;

QUE Mme Van Zuiden soit assujettie à une période de probation de six mois à compter de sa date d'entrée en fonction;

QUE Monsieur le Maire, Michael Page, et le Directeur Général et Secrétaire-Trésorier, Benoit Tremblay, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité ledit contrat de travail;

QUE les fonds requis au paiement du salaire de Mme Van Zuiden soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire 02-130-00-141.

ADOPTÉE

2020-11-02.09

ASSURANCE COLLECTIVE – RENOUELEMENT

ATTENDU QUE le contrat d'assurances collectives de la Municipalité vient à échéance au 1^{er} novembre;

ATTENDU que le coût des assurances collectives est partagé entre la Municipalité et les employés dans une proportion de 50/50;

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

D'accorder le contrat d'assurances collectives de la Municipalité à la compagnie Sun Life du Canada, au coût annuel de 15 660.36 \$, taxes en sus;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 55-139-98-000.

ADOPTÉE

2020-11-02.10

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 2 novembre 2020 par le Service de trésorerie, au montant de 183 502.26 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 NOVEMBRE 2020**

Municipalité du
VILLAGE DE NORTH HATLEY

**DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$
DISBURSED OVER \$ 5,000**

RÉUNION DU : lundi 2 novembre 2020
MEETING OF : November 2, 2020

Déposé : 2020-11-02
Submit : 02-11-2020

FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/MOUNT
POMPES R. FONTAINE	RÉPARATION POMPE ÉGOUT		7 027.97 \$
		TOTAL	7 027.97 \$
LES SERVICES EXP INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS		7 726.32 \$
		TOTAL	7 726.32 \$
			Taxes Inolueses
MINISTRE DES FINANCES	2E VERSEMENT 9Q		82 100.00 \$
		TOTAL	82 100.00 \$
			Taxes Inolueses
MARQUAGE PREMIÈRE LIGNE	MARQUAGE PONT MARQUAGE PONT		4 794.46 \$ 1 092.26 \$
		TOTAL	6 886.72 \$
			Taxes Inolueses
SANI-ESTRIE INC.	COLLECTES SEPT 2020 CONTENEUR		6 584.99 \$ 615.12 \$
		TOTAL	7 200.11 \$
			Taxes Inolueses
HYDRO QUÉBEC	ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL STATIONNEMENT CAPELTON 2070 CH DU LAC POMPE ÉGOUT NO 1 POMPE ÉGOUT NO 2 SURPRESSEUR AQUEDUC MASSAWIPPI SURPRESSEUR AQUEDUC SHERBROOKE SAPIN DE NOEL USINE D'ÉPURATION CASERNE INCENDIE PARC DREAMLAND ÉGOUT MOTEUR PAVILLON TOILETTES PUBLIQUES POMPE ÉGOUT NO 5 POMPE ÉGOUT NO 6 PARC LOBADANAKI - QUAI MUNICIPAL		1 264.28 \$ 37.93 \$ 70.45 \$ 500.60 \$ 83.65 \$ 59.75 \$ 645.84 \$ 27.88 \$ 3 135.31 \$ 304.19 \$ 77.73 \$ 27.88 \$ 344.77 \$ 83.65 \$ 105.16 \$ 276.60 \$
		TOTAL	7 046.87 \$
			Taxes Inolueses
REVENU QUÉBEC	DÉDUCTIONS À LA SOURCE		12 008.87 \$
		TOTAL	12 008.87 \$
REVENU CANADA	DÉDUCTIONS À LA SOURCE		5 011.64 \$
		TOTAL	6 011.64 \$
		GRAND TOTAL	134 007.30 \$
			Taxes Inolueses

ADOPTÉE

2020-11-02.11

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2020-10

ÉLUS	5 343.30 \$
PERMANENTS	22 827.75 \$
SAISONNIERS	2 305.04 \$
TOTAL	30 476.09 \$

2020-11-02.12

ÉTATS COMPARATIFS – DÉPÔT

Le Directeur général et Secrétaire-trésorier dépose les états comparatifs budgétaires requis par la loi.

2020-11-02.13

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES EAUX MASSAWIPPI – ADOPTION DU BUDGET 2021

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des eaux Massawippi a présenté son budget pour l'année 2021, ledit budget se chiffrant à un montant de 840 600 \$;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 NOVEMBRE 2020**

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2021 présenté par la Régie intermunicipale des eaux Massawippi, se chiffrant à 840 600 \$, la quote-part de North Hatley relative aux opérations étant fixée à 222 495 \$ et la quote-part relative au capital étant fixée à 158 861 \$.

ADOPTÉE

2020-11-02.14

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK – ADOPTION DU BUDGET 2021

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des déchets solides de la région de Coaticook sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook a présenté son budget 2021, ledit budget se chiffrant à un montant de 2 230 036 \$;

ATTENDU QUE le tarif proposé pour l'année 2020 est de 80 \$ / tonne pour l'enfouissement et de 65 \$ / tonne pour les matières compostables;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2021 présenté par la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook, se chiffrant à 2 230 036 \$, le tarif d'enfouissement de 80 \$ / tonne et le tarif pour les matières compostables de 65 \$ / tonne.

ADOPTÉE

2020-11-02.15

COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RECYCLABLES ET ORGANIQUES – APPEL D'OFFRES

ATTENDU QUE l'échéance du contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables, résiduelles et organiques est définie au 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE le contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables, résiduelles et organiques liait le Canton de Hatley et North Hatley;

ATTENDU QUE le Canton de Hatley a choisi d'aller en appel d'offres de leur côté;

ATTENDU QUE North Hatley doit présenter un devis d'appel d'offres pour un nouveau contrat de collecte et le transport des matières recyclables, résiduelles et organiques;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

D'AUTORISER le Directeur général de procéder à une demande d'appel d'offres sur le Système Électronique d'Appel d'offres (SEAO) pour la collecte et le transport des matières recyclables, résiduelles et organiques

ADOPTÉE

2020-11-02.16

PROGRAMME RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – VOLET 1 – PROJETS D'INFRASTRUCTURES À VOCATION MUNICIPALE OU COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley désire présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Réfection et construction des infrastructures municipales – volet 1 » (RÉCIM) dans le cadre de la réfection du bâtiment de l'Hôtel de ville et du centre communautaire;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 NOVEMBRE 2020**

pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts;

QUE le conseil de la Municipalité du Village de North Hatley désigne Monsieur Benoit Tremblay, Directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

2020-11-02.17

NOMINATION D'UN MEMBRE INTÉRIMAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE PATRIMOINE (CCUP)

ATTENDU QUE le retrait temporaire de M. Gourde a laissé une place vacante au sein du CCUP;

ATTENDU QUE le mandat à pourvoir est d'une durée d'au moins 6 mois, du mandat actuel des membres du CCUP;

ATTENDU QUE le conseil a observé les différentes candidatures;

Je, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la candidature de Mme Marie FOUQUETTE soit retenue à titre intérimaire, pour combler le poste vacant au sein du CCUP.

ADOPTÉE

2020-11-02.18

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC ET LOCAL

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHER AUDIO CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

INTERVENANTS		OBJETS
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL		
MICHAEL GRAYSON	Q	Surface drains at 975 Massawippi When will these drains which discharge onto the sidewalk be corrected?
	R	<i>Nous vérifions les mesures à prendre pour corriger la situation.</i>
MICHAEL GRAYSON	Q	Street-light at 1075/1085 Massawippi This has remained lit night and day for most of this year. Does the Town intend to correct this?
	R	<i>C'est en cours de correction</i>
MICHAEL GRAYSON	Q	Snow-plowing Over-zealous plowing has dug deep grooves in the asphalt road surfaces in various places. In the bottom part of Massawippi Road, this is particularly dangerous for cyclists coming down the hill. It is also costly to the Town to allow the life of pavement to be reduced in this way. What measures will the Town take to repair these troughs ... and to prevent them occurring in the future?
	R	<i>La situation sera évaluée</i>
DEBBY TYLER	Q	What has happened to the 'Welcome to North Hatley' sign on the lake side of rue Hovey near Cull House? I noticed it falling apart a while ago, but now, the whole sign is gone. Is there a new sign being made to replace this & when? If not, why not?
	R	<i>L'affiche sera remplacée dès que possible.</i>
DOMINIQUE FREMINET	Q	<i>Concernant le système d'alerte automatisé avez-vous pris des disposition pour que la version française soit correctement énoncée ,sans que ce soit une traduction littérale « type google ».</i>
		<i>Nous allons changer de logiciel en janvier 2021 et ce dernier fera des annonces mécaniques plus humaines.</i>
DOMINIQUE FREMINET	Q	<i>Avez-vous des statistiques de l'achalandage au kiosque d'information touristique pour cet été 2020 ?</i>
	R	<i>L'information doit être validée.</i>

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 NOVEMBRE 2020**

DOMINIQUE FREMINET	Q	<i>Pourquoi les séances du conseil sont encore à huit clos alors que nous sommes en zone orange ? Et enfin y a t'il des cas de covid 19 à North Hatley et dans le Canton ?</i>
	R.	<i>Bien que l'Estrie se situe en zone orange, le conseil a pris la décision de tenir la séance à huis clos suite aux recommandations de la Santé publique dans le contexte de la limitation des contacts sociaux pour 28 jours. Tel que notre municipalité voisine Magog. Nous vous suggérons de vous adresser à la direction de la santé publique de l'Estrie pour avoir des informations au sujet de la COVID-19</i>
DOMINIQUE CYR	Q	<i>Va-t-il y avoir une patinoire cet hiver ?</i>
	R	<i>Oui</i>
PAUL ST-PIERRE	Q	<i>On July 06, it was noted in relation to the possible fusion with the Township of Hatley that documents were being compiled and forwarded to MAMH. In the four months that have passed since, has any further progress been made on the fusion?</i>
	R	<i>Non</i>
PAUL ST-PIERRE	Q	<i>On August 03, it was noted that the Town was working on a sustainable solution to speeding within the Town. What progress has been made on this question since August?</i>
	R	<i>Des panneaux réduisant la vitesse sont en cours d'installation</i>
PAUL ST-PIERRE	Q	<i>On September 14, there was a question regarding how many years of payments would be made on the water filtration plant. The answer was that the question would be answered at a future council meeting. It would seem that it hasn't been answered as yet, and so the question is being asked once again</i>
	R	<i>Jusqu'en 2034.</i>
PAUL ST-PIERRE	Q	<i>On October 05, a question was raised concerning the need for a new resolution for payments made to Espaces stratégiques. The answer was that this would be verified and made public at a future council meeting. Is a new resolution required?</i>
	R	<i>Aucune résolution n'est nécessaire pour ce point.</i>
PAUL ST-PIERRE	Q	<i>On October 05, a question was asked about why summaries of only two of the five strategic-planning workshops were available on the Town website, and the answer was that the other workshops would soon be available on the website. Why, as of November 02, have they still not been posted?</i>
	R	<i>L'information sera disponible au courant de la semaine.</i>

2020-11-02.19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h55 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, déclare la séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Benoit Tremblay
Directeur general et Secrétaire- trésorier

Je, MICHAEL PAGE, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.